



CONTRAT ENTREPRISE FAILLITE

Par **CHRIS024069**, le **18/05/2016** à **14:23**

BONJOUR
NOUS AVONS UN CONTRAT DE TELE SURVEILLANCE ET ALARME AVEC
UNE ENTREPRISE QUI VIENT DE FAIRE FAILLITE (PUBLICATION AU JOURNAL
OFFICIEL)
NOUS PAYONS DES LOYERS PAR L INTERMEDIAIRE D UN ORGANISME
QUI NOUS A RENOUVELE LA FACTURE ANNUELLE DEPUIS LA FAILLITE
POUVONS
NOUS ARRETER LES REGLEMENTS VU QUE LE CONTRAT N EST PLUS ASSURE
?n
QUELLE EST EVENTUELLEMENT LA PROCEDURE ?n
MERCI PAR
AVANCE
CORDIALEMENT